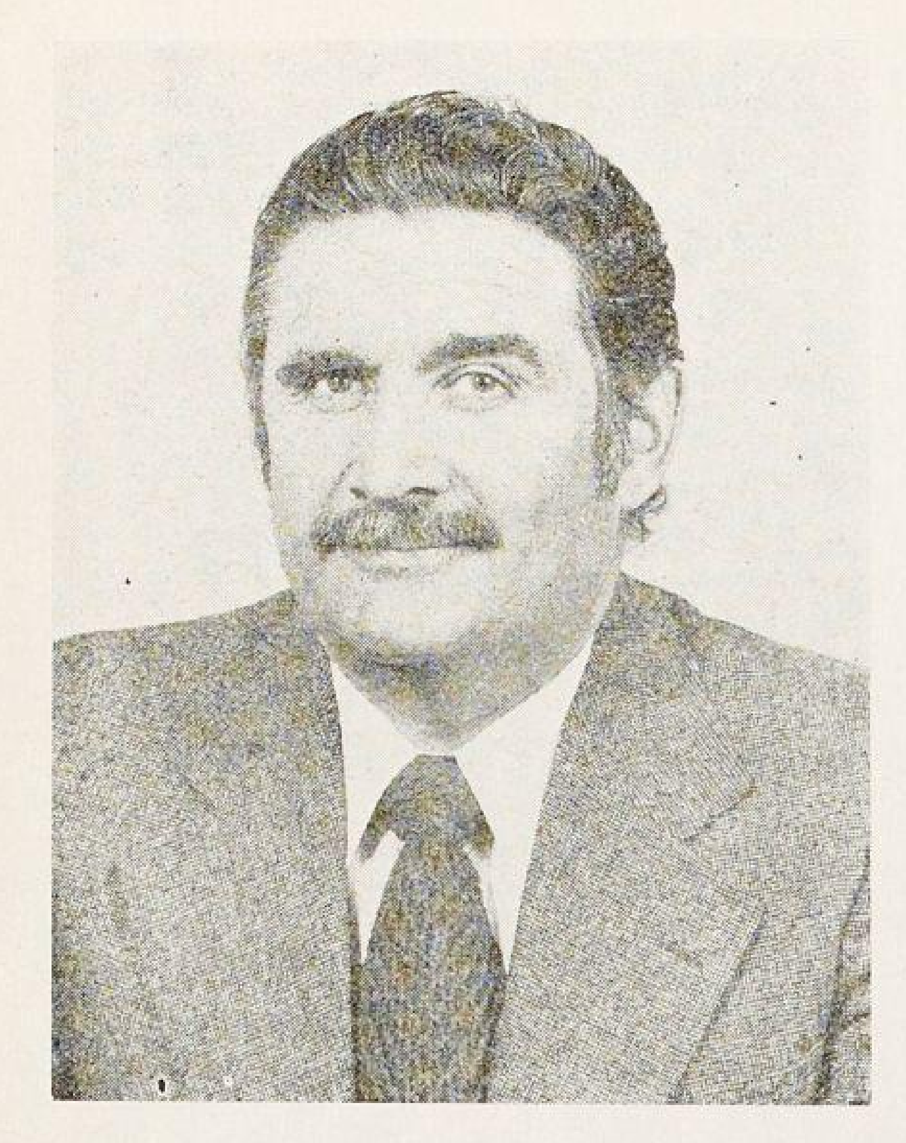


Elections Législatives - 12 et 19 Mars 1978

Département de la Somme — 5e Circonscription

Pour vous, pour vos communes, pour votre liberté,

Votez André AUDINOT

Candidat du Nouveau Contrat Social
Candidat d'Union de la Majorité

Suppléant : **Fernand DEMILLY**

Conseiller Général de la Somme
Conseiller Régional de Picardie

Chères Electrices, Chers Electeurs, Chers Amis,

Vous allez voter le 12 Mars. Vous aurez un choix décisif à faire.

Nous vivons une période difficile où tout semble menacé sans qu'on distingue très nettement d'où vient le danger. Nous pouvons tout gagner ou tout perdre.

Pour moi, il ne s'agit pas de garder un siège, il s'agit d'un mandat pour Agir.

Depuis 1972 et jusqu'ici sans succès, l'opposition marxiste a présenté au Pays un Programme de Gouvernement. Elle ne cache pas que son but est de changer profondément la Société dans laquelle nous vivons, **en fait, de détruire la Société.**

Je respecte les choix de chacun et je comprends que les promesses largement répandues aient pu séduire quelques-uns.

Il faut dire la Vérité aux Français.

Quel Avenir leur réserve-t-on si la production est désorganisée par des Nationalisations massives, si toutes les activités sont contrôlées grâce à l'étatisation du crédit, si le pouvoir d'achat diminue...

Il s'agit donc bien de défendre cette Société de Liberté et de Progrès dans laquelle nous vivons, contre la Société de contrainte et de pénurie qu'instaurera immanquablement le Parti Communiste.

Ce sera là mon Combat au Plan National.

Au Plan de la Circonscription, cinq ans d'un travail acharné m'ont permis de connaître à fond vos problèmes ; je n'ai cessé de tenir des permanences sociales, de visiter les communes, de défendre les intérêts de notre région, de résoudre les problèmes de chacun, sans jamais demander à personne ses opinions politiques. Bref, en étroite collaboration avec les Elus Cantonaux et Municipaux, je me suis efforcé de mettre l'efficacité à votre service.

Demain je continuerai, si vous le décidez, aidé par mon suppléant Fernand DEMILLY, Conseiller Régional de Picardie, Conseiller Général de la Somme, à poursuivre ce travail pour le Progrès de la Circonscription, pour la Justice Sociale, pour la Défense de vos intérêts.

Les concurrents ne manquent pas pour le 12 Mars. C'est normal : nous sommes en République.

Les candidats d'opposition ont beau jeu de critiquer et de promettre. Si le Pouvoir tombait entre leurs mains, croyez-vous qu'ils feraient mieux et surtout qu'ils tiendraient leurs promesses ?

Ils en seraient incapables.

Si vous voulez que la Circonscription devienne marxiste — et c'est votre droit — vous avez le choix entre cinq candidats.

Quant aux deux autres, l'un est inconnu, l'autre équivoque quant à son étiquette.

Tout cela n'est guère sérieux quand il s'agit de l'Avenir de la France.

Pour ce qui me concerne, je crois avoir amplement prouvé à tous les habitants de cette circonscription où je suis né, combien je leur étais dévoué et à quel point j'étais attaché à les défendre.

Candidat du Nouveau Contrat Social, Unique représentant de toutes les formations de la Majorité qui m'apportent leur soutien, j'aurai l'honneur de mener le combat pour la défense de vos Libertés.

J'en suis sûr, vous direz :

— Non à l'Aventure — Non aux Apprentis sorciers

Votez pour la République, pour les Libertés, pour les Réformes, pour le Progrès.

OBJECTIFS 1978-1983

L'EMPLOI

— Relèvement du SMIC compatible avec nos possibilités économiques
— Humanisation des conditions de Travail
— Stages de Formation Professionnelle mieux rémunérés
— Réforme de l'Agence pour l'Emploi.
— Abaissement du Temps de Travail pour les emplois pénibles.

L'AGRICULTURE

— Statut pour l'Epouse d'Exploitant
— Défense de l'Exploitation familiale
— Maintien du Pouvoir d'Achat
— Productions en fonction des débouchés
— Développement des Industries Agro-Alimentaires.

LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

— Harmonisation des Régimes de Sécurité Sociale
— Relèvement des Seuils d'exonération des cotisations
— Aides à l'installation des Jeunes
— Statut pour l'Epouse des commerçants ou artisans
— Harmonisation fiscale avec le régime des Salariés
— Réforme des droits de mutation.

ANCIENS COMBATTANTS

— Application du Rapport constant
— Augmentation substantielle des retraites.
— Simplification des formalités d'obtention de la Carte du Combattant
— Commémoration du 8 Mai

LES JEUNES

— Diminution de la durée du Service Militaire
— Aides à la recherche du premier emploi
— Accroissement des prêts d'installation aux jeunes ménages
— Aides aux clubs sportifs.
— Généralisation de l'Education Pré-scolaire

LA FEMME

— A Travail égal, Salaire égal
— Augmentation des congés de maternité
— Stages rémunérés de formation professionnelle
— Augmentation des Pensions
— Création d'un salaire pour la mère au foyer.

LE TROISIÈME AGE

— Sécurité pour les Personnes Agées
— Priorité au téléphone accordée à partir de 65 ans.
— Minimum vieillesse à 1 200 Frs par mois.
— Gratuité des soins médicaux
— Suppression de la taxe Télévision pour les bénéficiaires du F. N. S.
— Retraite à 60 ans pour ceux qui le veulent

HANDICAPÉS

— Relèvement des Aides à l'Education Spécialisée
— Equipements nombreux et mieux adaptés
— Emplois Réservés
— Aides fiscales aux Familles.

POUR TOUS

GARANTIE DES DROITS DE LA PERSONNE
LIBERTE TOTALE DE L'ENSEIGNEMENT
DEFENSE DU CITOYEN FACE A L'ADMINISTRATION
DEVELOPPEMENT DES POUVOIRS LOCAUX
AMELIORATION DES FINANCES COMMUNALES
EQUIPEMENTS COLLECTIFS PLUS NOMBREUX

POUR LA DÉFENSE DE NOS LIBERTÉS

Dès le premier tour, vous voterez massivement pour

André AUDINOT

DÉPUTÉ SORTANT
CANDIDAT DU NOUVEAU CONTRAT SOCIAL
CANDIDAT D'UNION DE LA MAJORITÉ

Suppléant : **Fernand DEMILLY**

CONSEILLER RÉGIONAL DE PICARDIE
CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA SOMME

HAM . IMP. CASSEL

Vu, le Candidat